

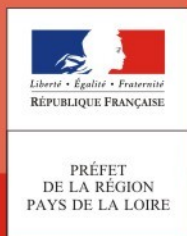
**DREAL Pays de la Loire**  
**Agence de l'eau Loire-Bretagne**

# **Autosurveillance Eau**

## **- GIDAF -**

### **Gestion Informatisée des Données d'Autosurveillance Fréquentes**

**Réunion d'information pour les industriels organisées**  
**à la CCI Nantes St Nazaire le 21 novembre 2012 à Nantes et**  
**à la CCI de Maine-et-Loire le 22 novembre 2012 à Angers**



direction régionale de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement des Pays de la Loire

# Programme - Intervenants

- 1 – Les enjeux liés aux rejets industriels dans l'eau**
- 2 – L'autosurveillance : un moyen pour garantir la maîtrise des rejets aqueux**
- 3 – GIDAF : un outil pour restituer les résultats de l'autosurveillance**
- 4 – Le retour pour l'agence de l'eau**

## *Intervenants - Participants :*

*- DREAL Pays de la Loire :*

*Françoise RICORDEL, Dominique ROINÉ*

*- Agence de l'eau Loire-Bretagne :*

*Laure ATHENES, Laurine DOTTA et Daniel MORABITO*

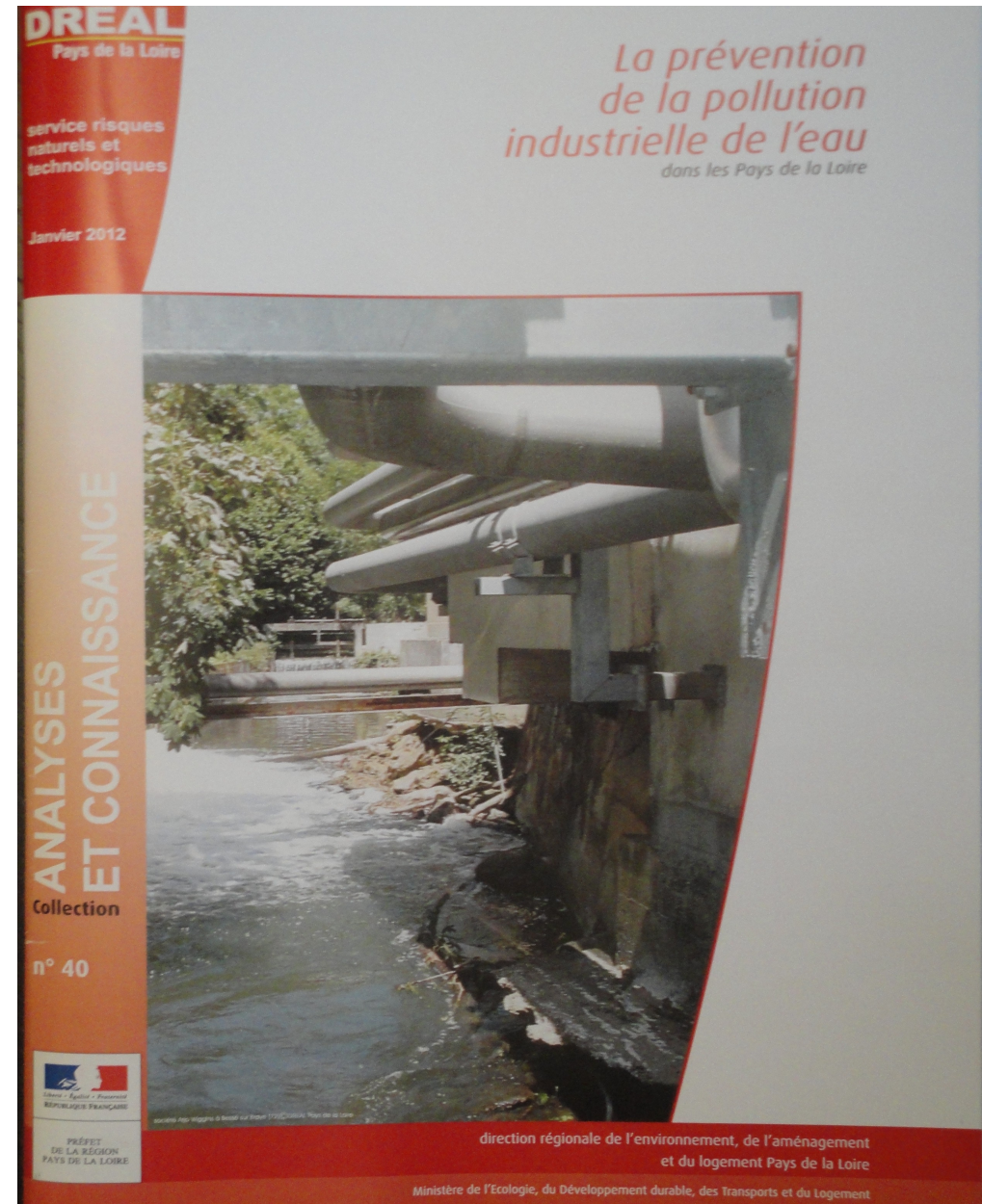
# **Les enjeux liés aux rejets industriels dans l'eau**

## **Sommaire**

- 1 – L'état des rejets industriels en Pays de la Loire**
- 2 – L'atteinte du bon état des masses d'eau en 2015**
- 3 – Un cadrage opérationnel : le SDAGE Loire-Bretagne**
- 4 – Des orientations-clés liées aux installations classées**

# L'état des rejets industriels en Pays de la Loire

Une brochure a été réalisée sur l'état des rejets industriels en 2010 dans les Pays de la Loire provenant d'environ 300 établissements (70 % de la filière agroalimentaire et du secteur des métaux).



<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/actualites-de-la-rubrique-r464.html>

# L'état des rejets industriels en Pays de la Loire

→ Les points marquants :

▪ En terme de prélèvement :

- 50 millions de m<sup>3</sup> prélevés en 2010, hors secteur de l'énergie, dont près de la moitié provient d'un réseau d'adduction publique.
- 72 % de ces prélèvements sont restitués dans les milieux aquatiques, ce qui porte la consommation nette de l'activité industrielle autour de 14 millions de m<sup>3</sup>

# L'état des rejets industriels en Pays de la Loire

## ▪ En terme de rejet :

- Une diminution de 50 % des flux de matières en suspension (MES) depuis 2004
- Une diminution de 25 % des flux de demande chimique en oxygène (DCO) depuis 2004
- Une réduction de 10 % des flux en azote global (N) depuis 2004
- Une baisse de 45 % des flux en phosphore total (P) depuis 2004
- Un même niveau de flux métalliques par rapport à 2004, après une forte baisse de 1995 à 2004
- Une baisse de 60 % des flux de nickel (NI) depuis 2004

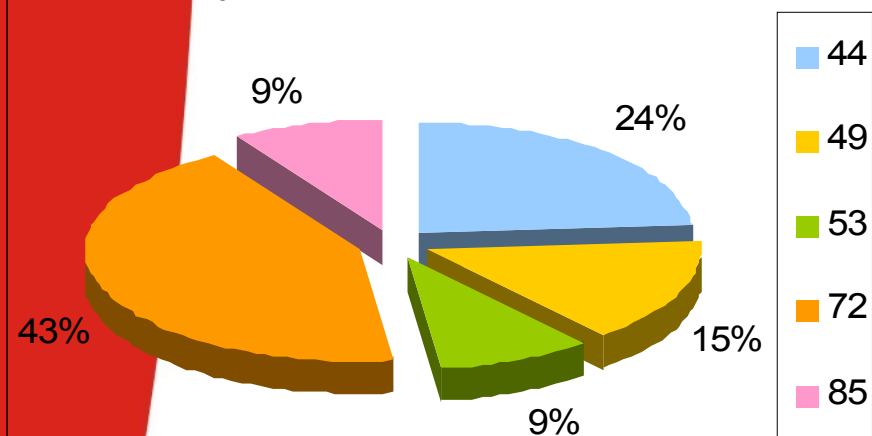


# L'état des rejets industriels en Pays de la Loire

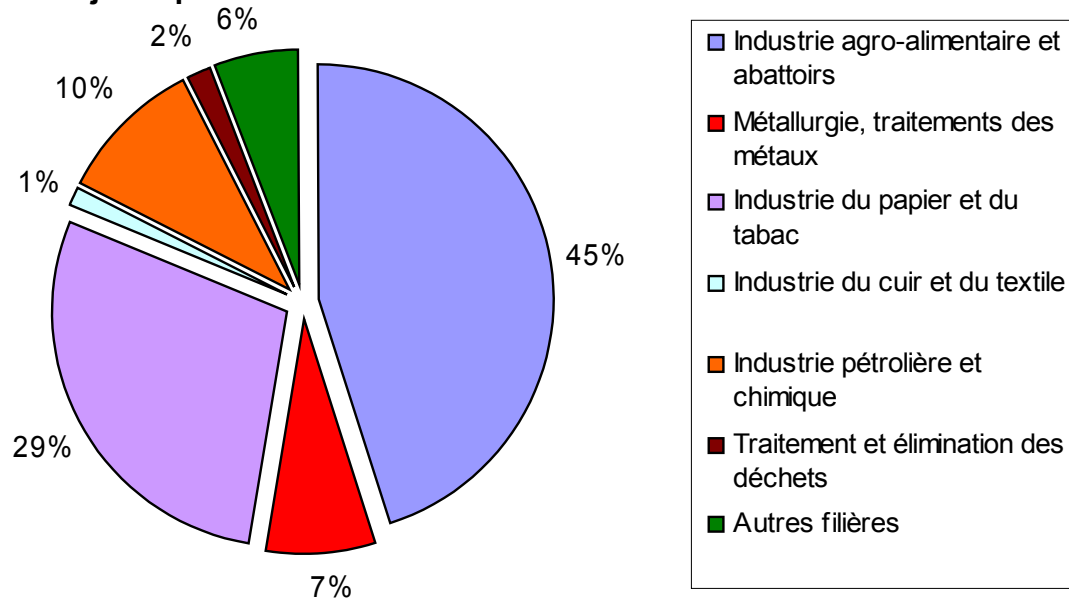
BILAN 2010

|                      | Nombre<br>Établissements |      | Débit      |      |
|----------------------|--------------------------|------|------------|------|
|                      | Nb                       | %    | m3/an      | %    |
| Rejets isolés (I)    | 171                      | 58%  | 28 429 739 | 78%  |
| Rejets raccordés (R) | 124                      | 42%  | 7 944 935  | 22%  |
| TOTAL Rejets         | 295                      | 100% | 36 374 674 | 100% |

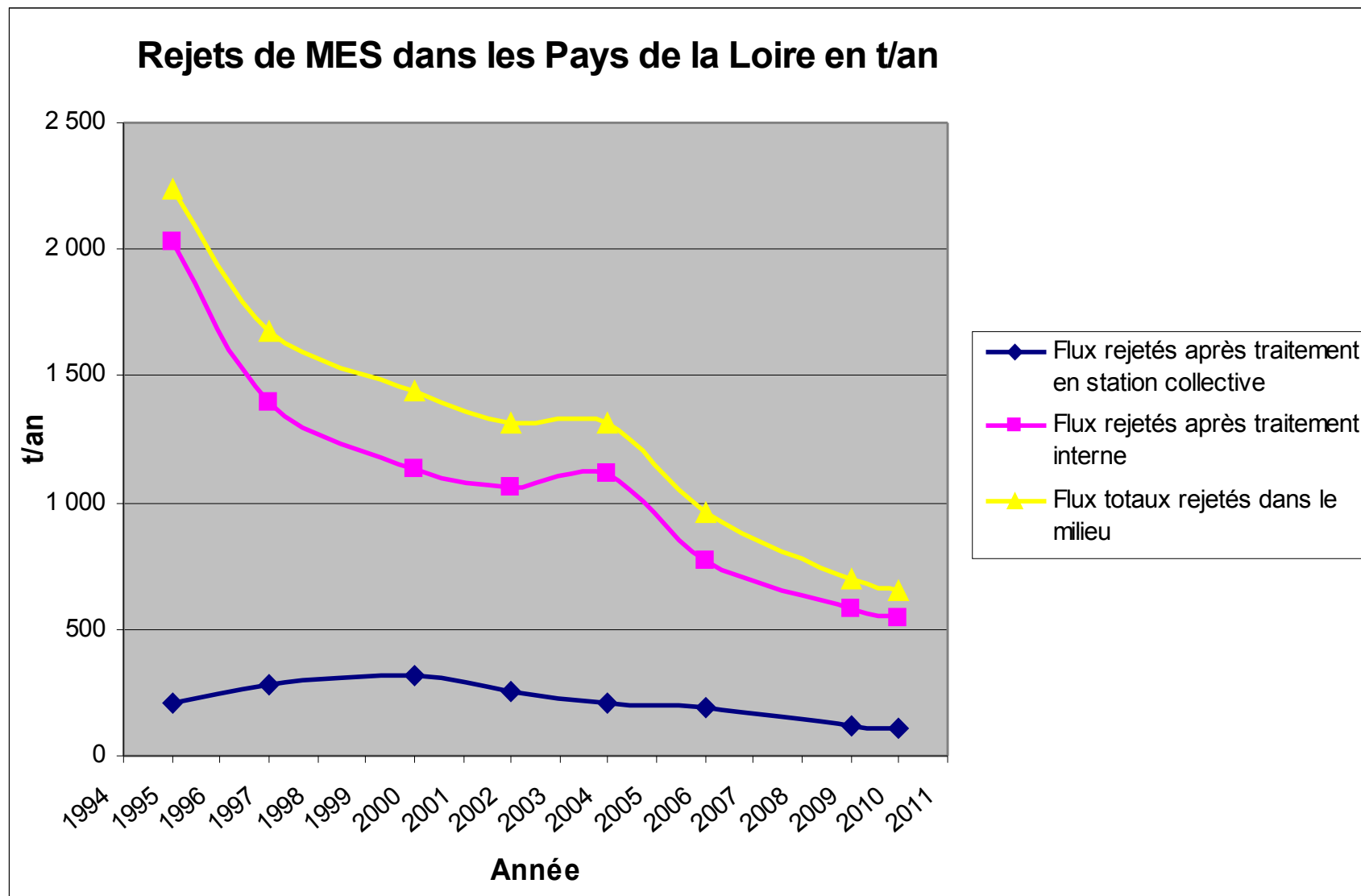
Proportion des volumes d'effluents industriels rejetés par département - 2010



Proportion des volumes d'effluents industriels rejetés par secteur d'activité - 2010

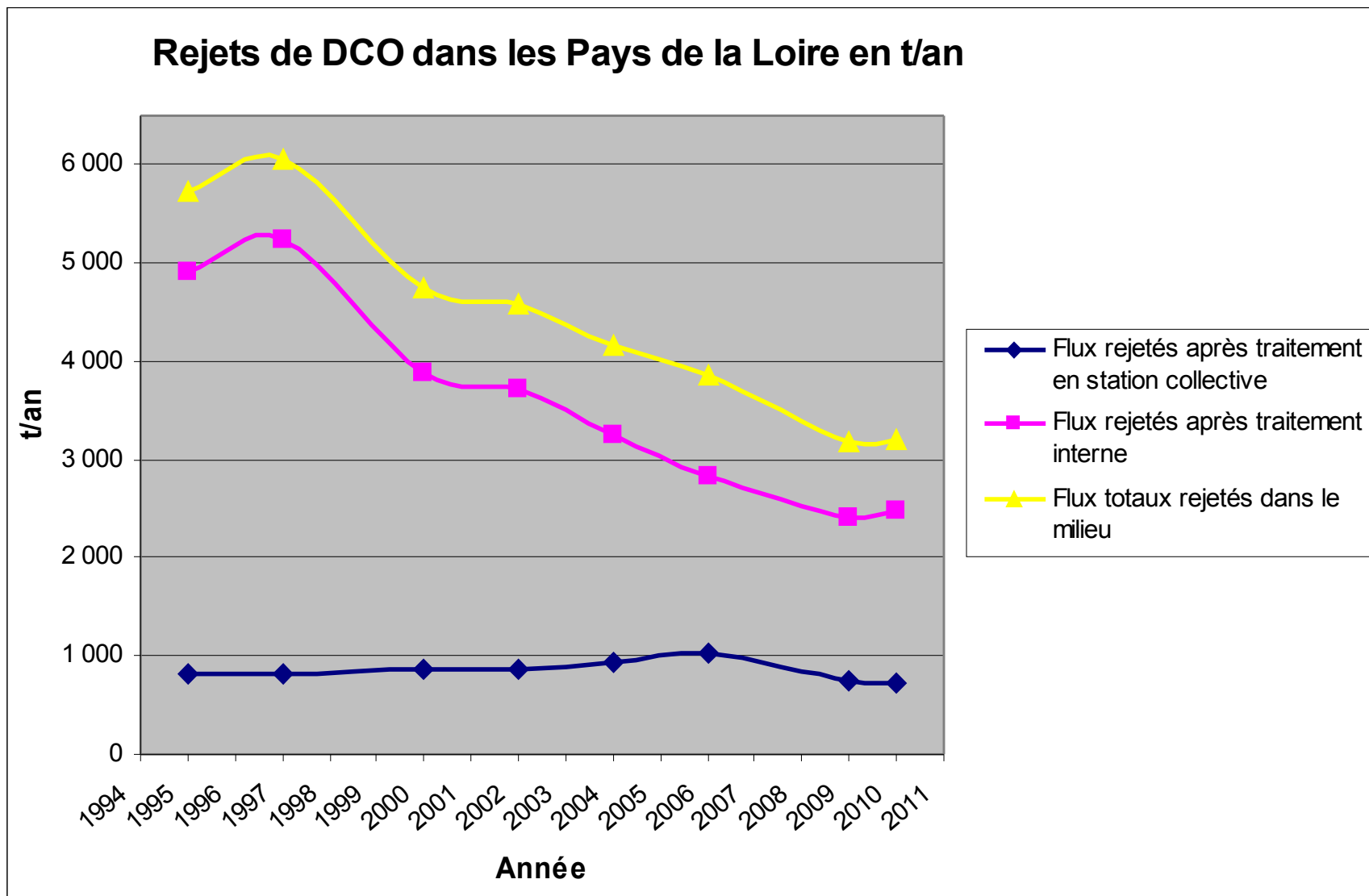


# L'état des rejets industriels en Pays de la Loire

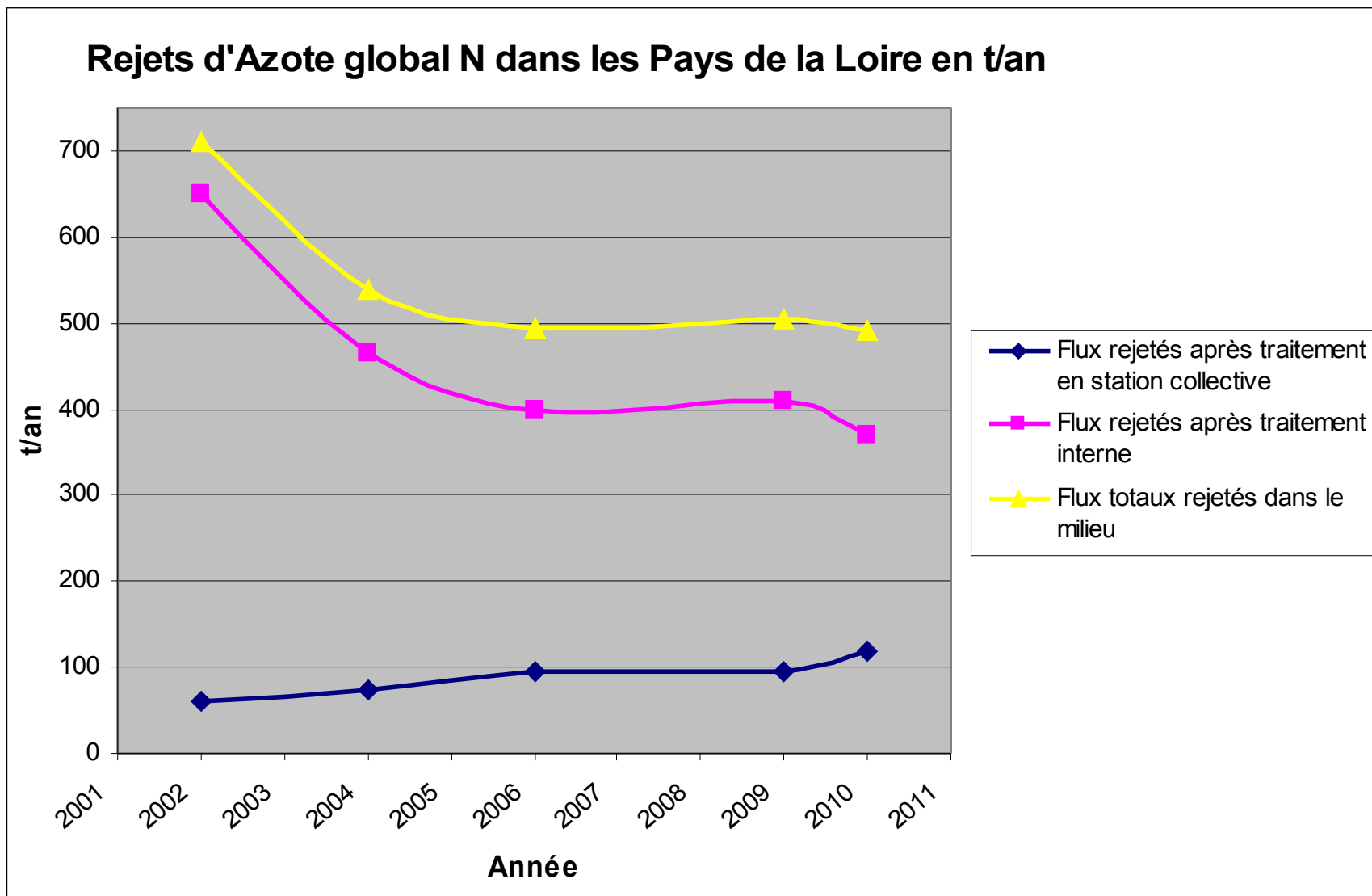




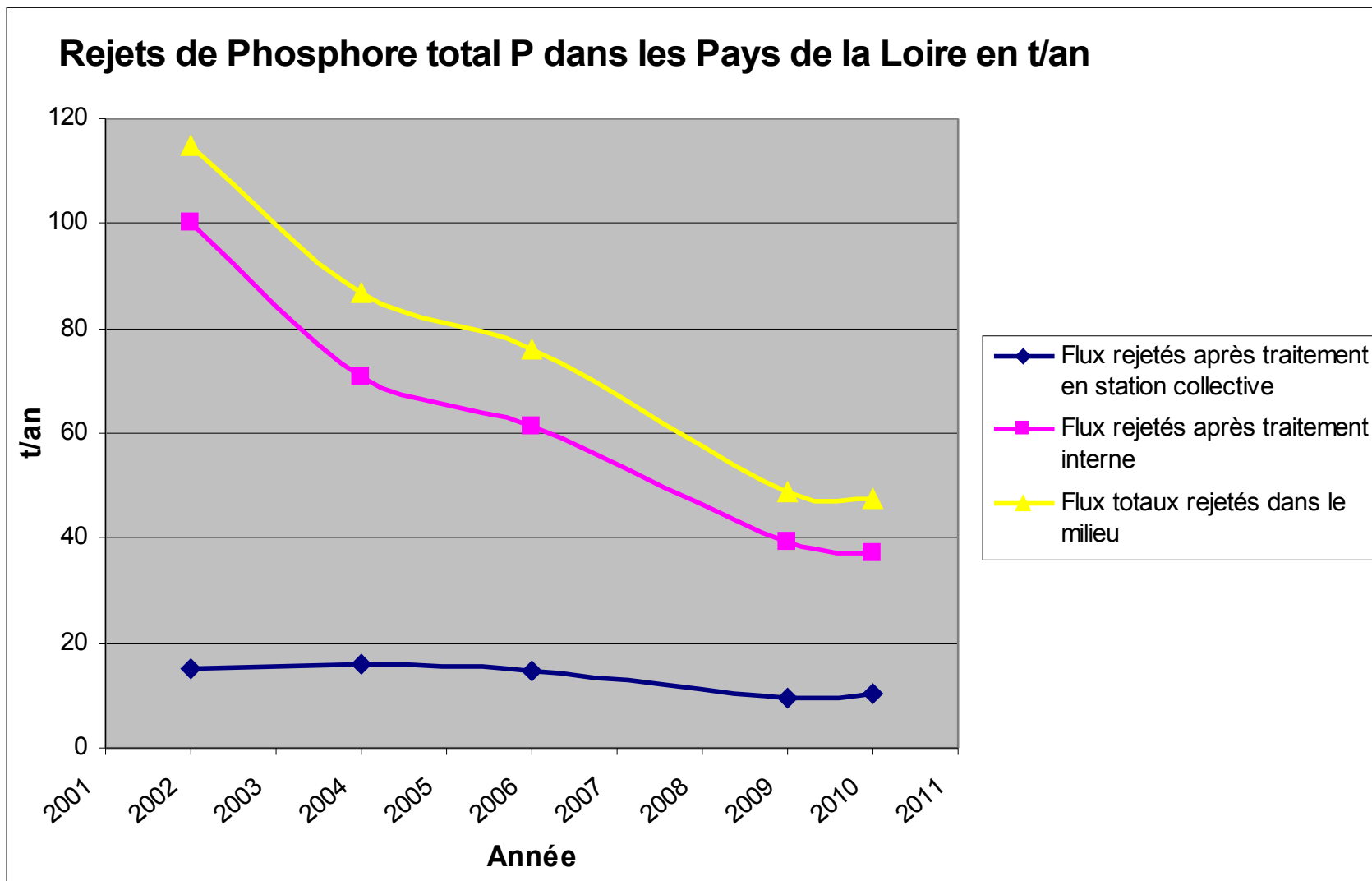
# L'état des rejets industriels en Pays de la Loire



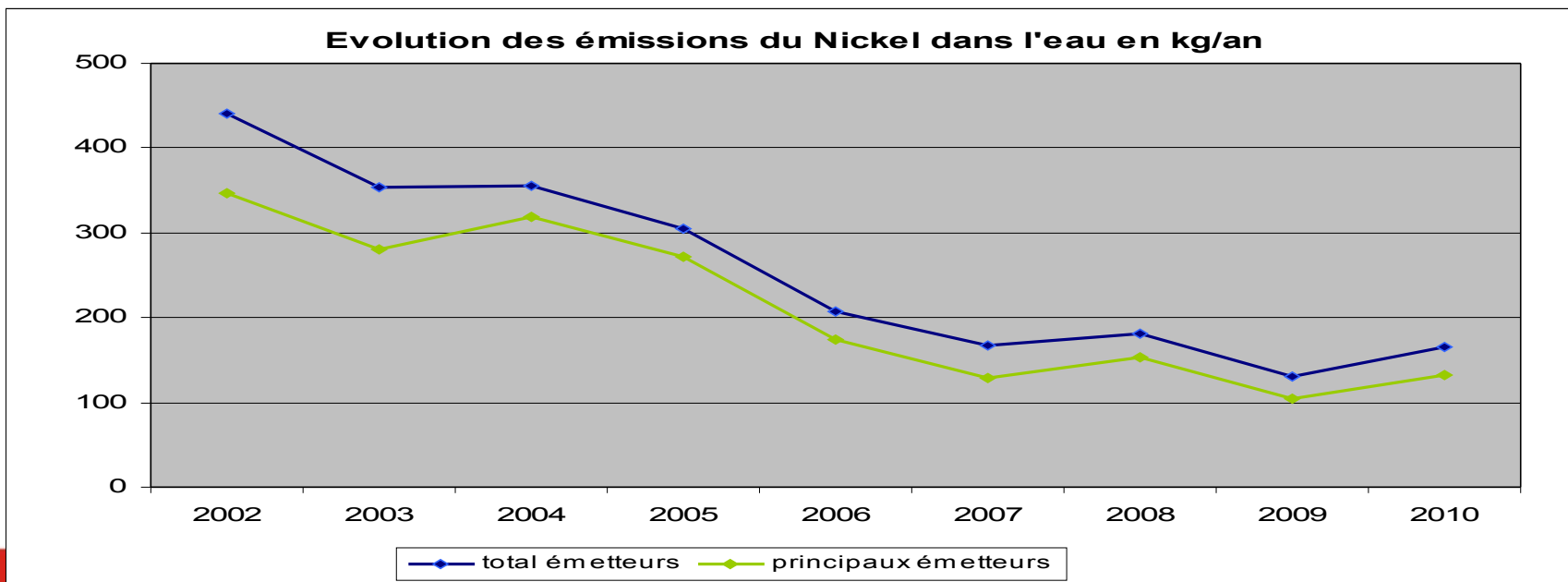
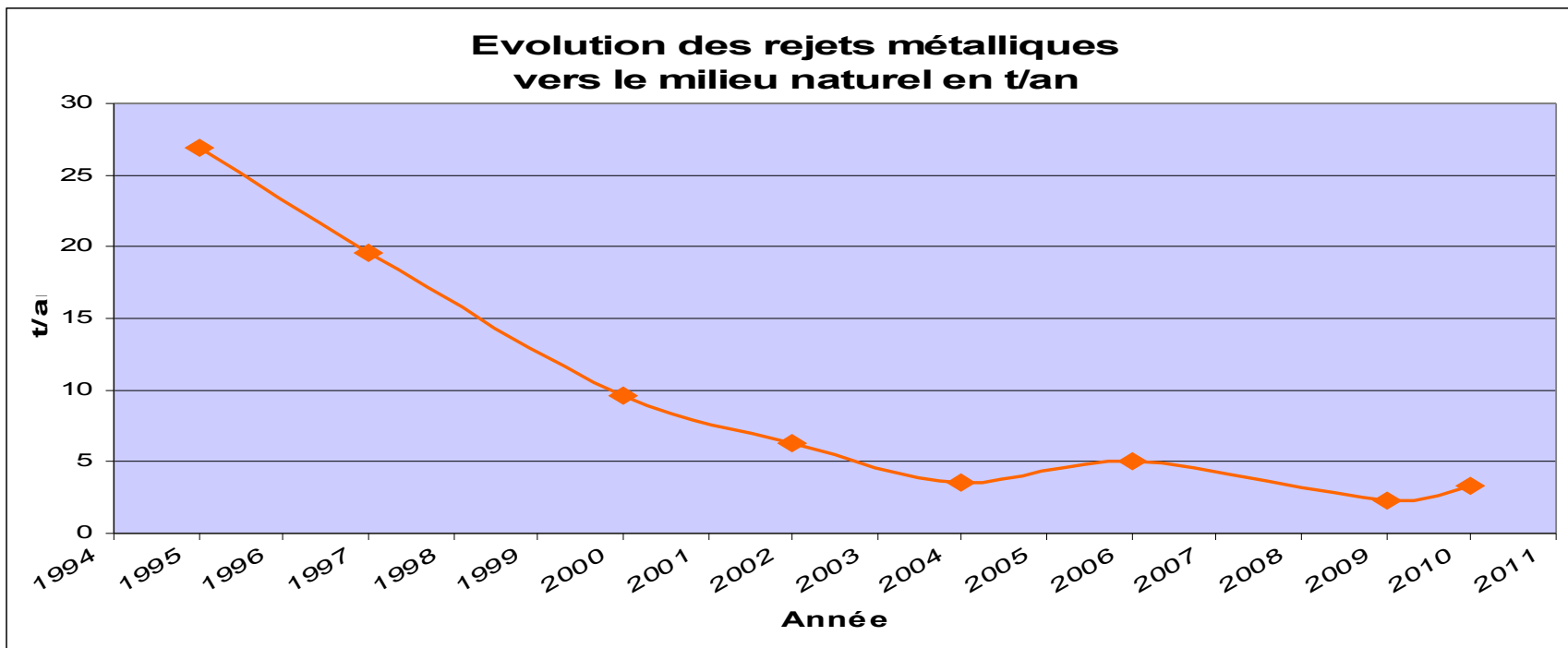
# L'état des rejets industriels en Pays de la Loire



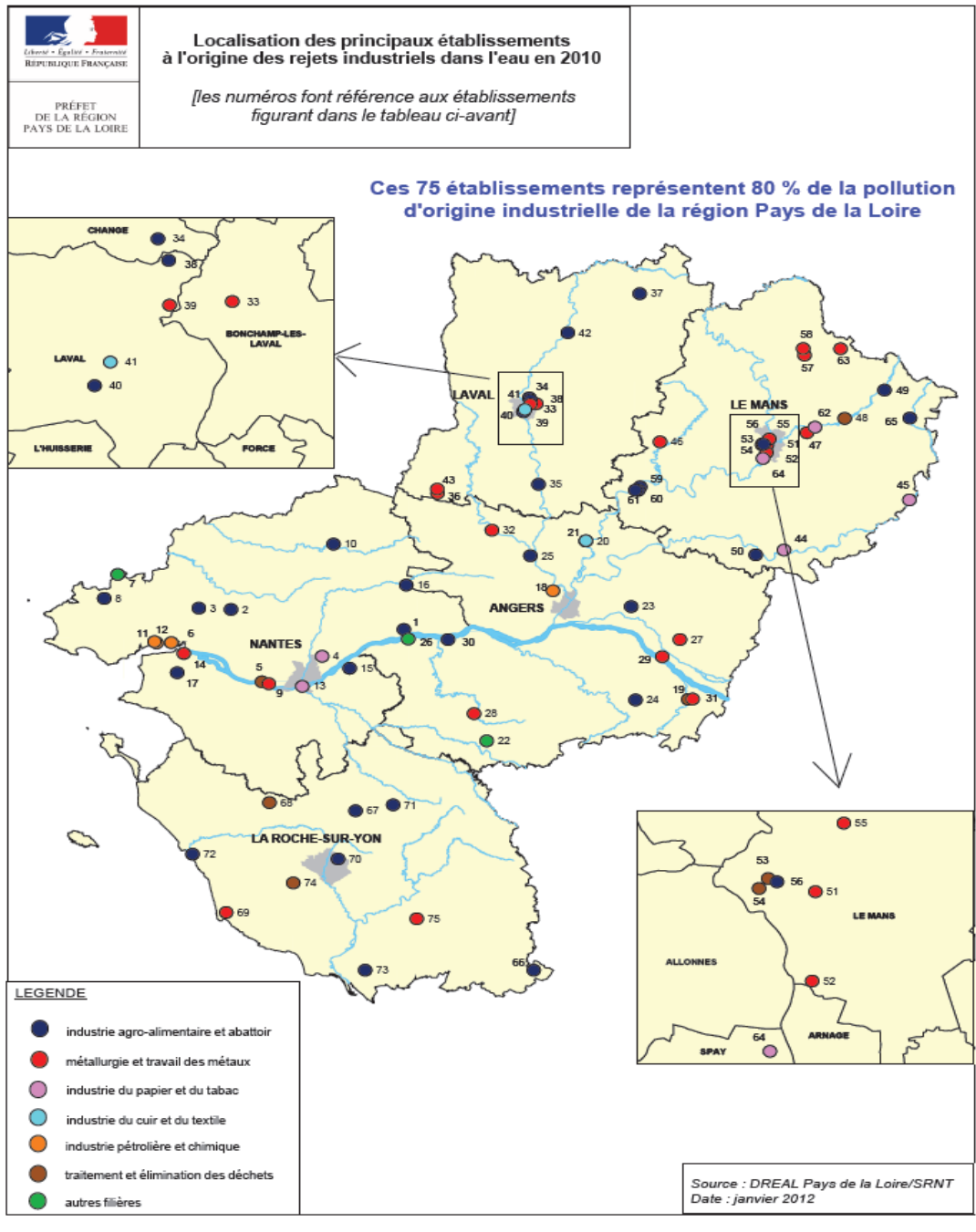
# L'état des rejets industriels en Pays de la Loire



# L'état des rejets industriels en Pays de la Loire



# L'état des rejets industriels en Pays de la Loire

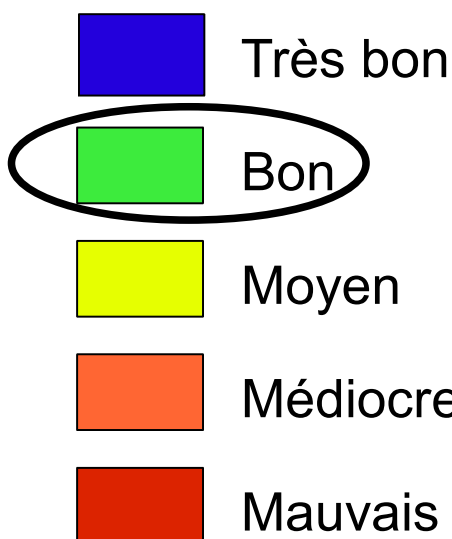


# L'atteinte du bon état des masses d'eau en 2015

## Bon état des masses d'eau superficielles

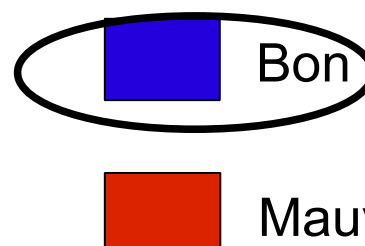
### état écologique

Indices biologiques  
du milieu,  
- Paramètres physico-  
chimiques sous  
tendant la biologie.



### état chimique

Normes de qualité  
environnementales :  
41 substances  
chimiques : métaux,  
HAP, pesticides...



Délai

2015 / 2021

# L'atteinte du bon état des masses d'eau en 2015

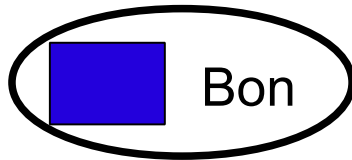
## Bon état des masses d'eau souterraines

état quantitatif



état chimique

Renouvellement  $\geq$  prélèvements

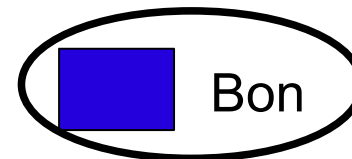


Renouvellement  $<$  prélèvements



Normes de qualité  
environnementales :

41 substances  
chimiques : métaux,  
HAP, pesticides...



Délai

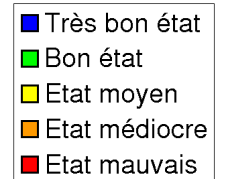
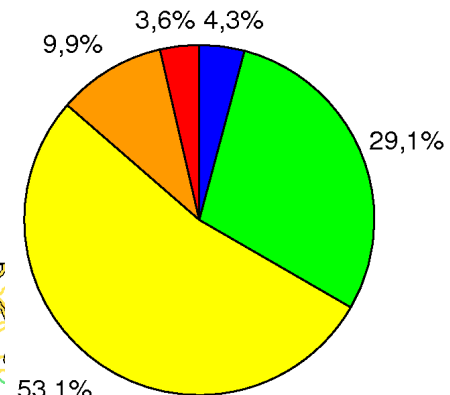
2015 / 2021



# L'atteinte du bon état des masses d'eau en 2015

Evaluation de l'état écologique  
des masses d'eau cours d'eau

Etat écologique des cours d'eau



Etat écologique des cours d'eau naturels

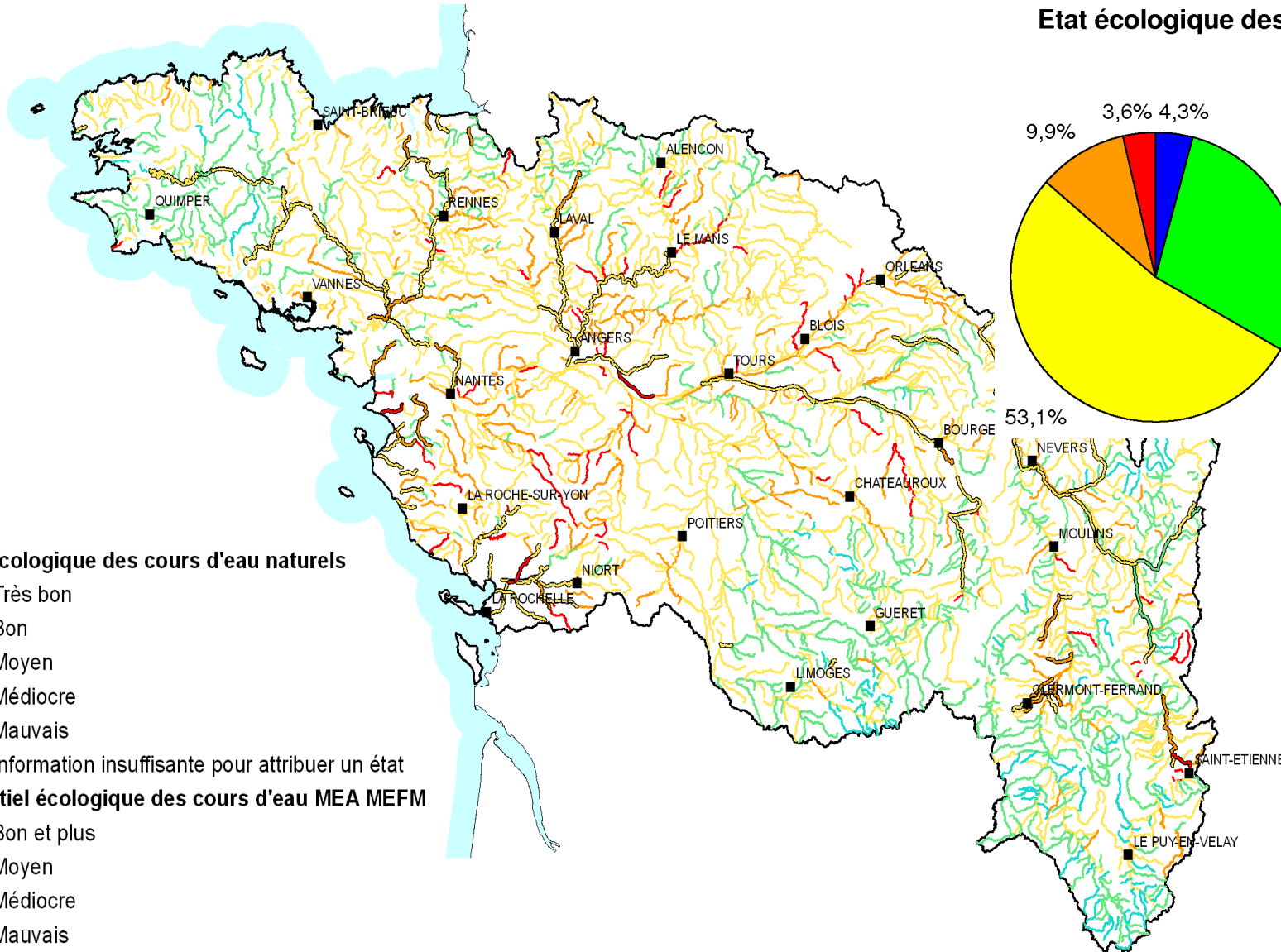
- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

Information insuffisante pour attribuer un état

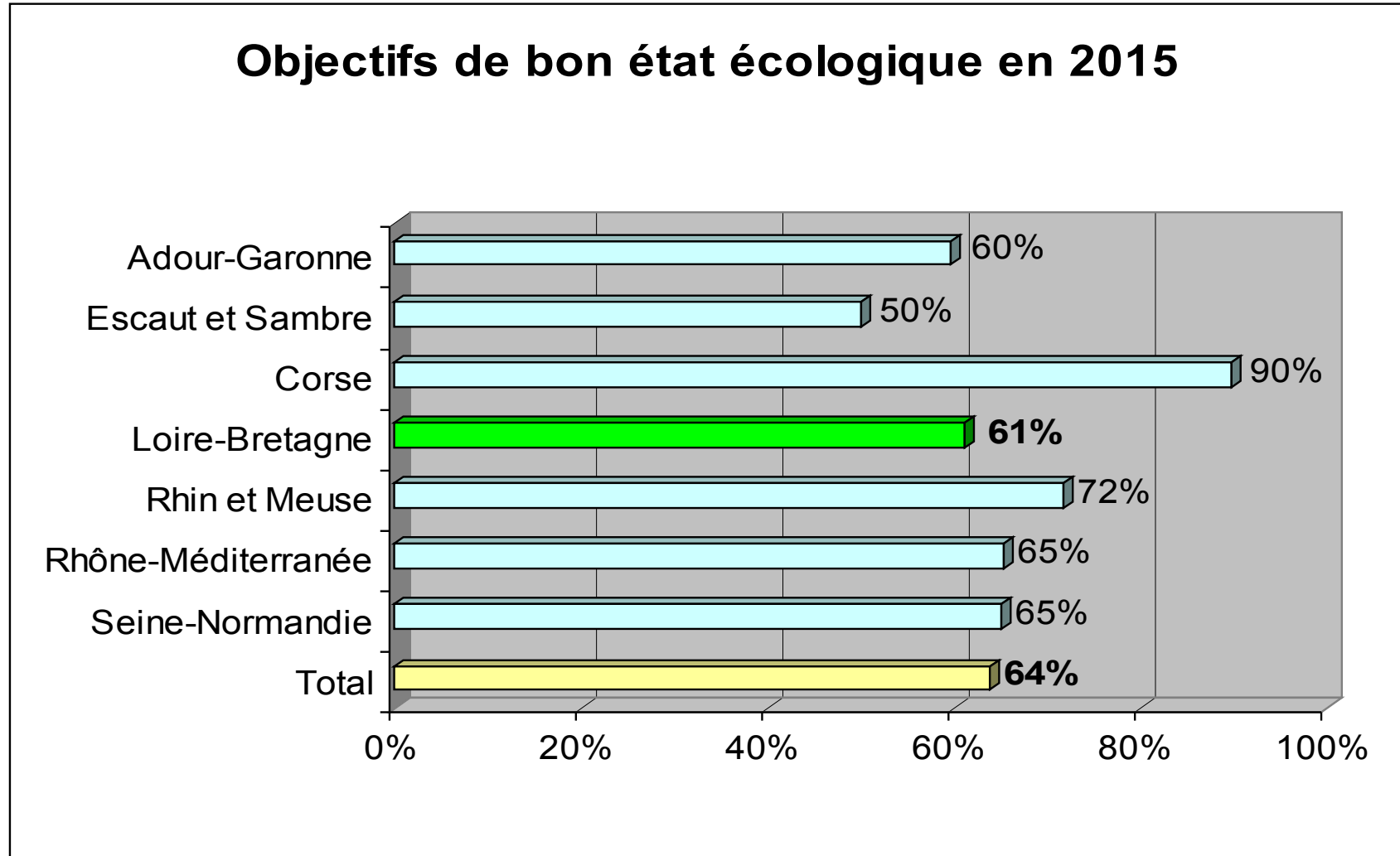
Potentiel écologique des cours d'eau MEA MEFM

- Bon et plus
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

Information insuffisante pour attribuer un potentiel



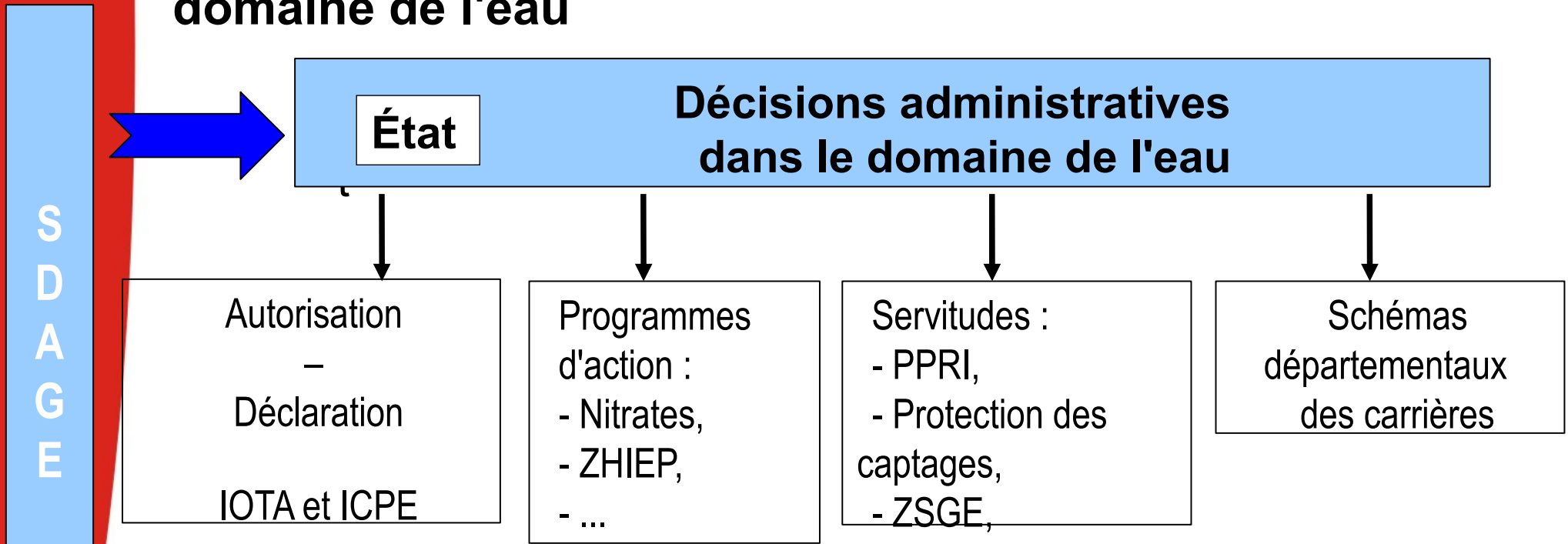
# L'atteinte du bon état des masses d'eau en 2015



**Objectif « Grenelle »** : seulement 1/3 des masses d'eau en report de délai à 2021 ou 2027

# Cadrage opérationnel : le SDAGE Loire-Bretagne

Schéma Directeur approuvé le 18 novembre 2009  
opposable à toute décision administrative dans le  
domaine de l'eau



## COMPATIBILITÉ :

- non détérioration de l'état de la masse d'eau
- acceptable au regard de l'objectif de bon état

# Cadrage opérationnel : le SDAGE Loire-Bretagne

Parmi les 15 questions importantes du SDAGE, 8 concernent directement ou indirectement l'activité industrielle

Q1- Repenser l'aménagement des **cours d'eau**,

Q2- Réduire la pollution par les **nitrate**s,

Q3- Réduire la **pollution organique**,

Q5- Maîtriser les pollutions dues aux **substances dangereuses**,

Q6- Protéger la **santé** en protégeant l'environnement,

Q7- Maîtriser les **prélèvements d'eau**,

Q8- Préserver les **zones humides** et la bio-diversité,

Q10- Préserver le **littoral**,

S  
D  
A  
G  
E

# Orientations-clés liées aux Installations Classées

## 1 - La pollution par les nitrates (OR 2 - p. 29-30)

### ➤ **Les enjeux :**

- Molécule indésirable pour l'eau potable, contribuant à l'eutrophisation des milieux et à la prolifération des algues vertes sur le littoral
- Principales sources : agriculture, collectivités ...

### ➤ **Les actions menées :**

- Appliquer les mesures dans les zones vulnérables : CIPAN, mise en place de haies et bandes enherbées, équilibre de la fertilisation
- Inciter les bonnes pratiques en dehors des zones vulnérables, avec les mesures de type agro-environnementales
- Améliorer l'état de la connaissance en vue d'évaluer l'efficacité des programmes au titre de la directive nitrates

### ➤ **L'axe prioritaire engagé par l'inspection**

- **Examiner les réductions d'azote possibles pour les établissements émettant plus de 1 t/an d'azote en zones vulnérables et vers une masse d'eau détériorée pour ce paramètre (non bon état)**

# Orientations-clés liées aux Installations Classées

## 2 - Les rejets directs de phosphore (OR 3A - p. 33-34)

### ➤ Les enjeux :

- Éléments favorisant l'eutrophisation des milieux et la prolifération des algues vertes sur le littoral
- Principales sources : agriculture, collectivités ...

### ➤ Les actions menées :

- Opérer une réduction globale des flux sur le bassin
- Générer l'équilibre de la fertilisation en phosphore
- Déterminer les normes de rejets en fonction des objectifs environnementaux
- Limiter les concentrations et les flux des STEP collectives et industrielles

### ➤ **L'axe prioritaire engagé par l'inspection**

- **Réduire les émissions de phosphore pour les établissements rejetant plus de 0,5 kg/j en actualisant les autorisations de rejet d'ici fin 2013, en vue de limiter en moyenne la concentration à 2 mg/l voire à 1 mg/l (pour les flux > 8 kg/j)**

# Orientations-clés liées aux Installations Classées

## 3 - Les substances dangereuses rejetées (OR 5 - p. 43-44)

### ➤ Les enjeux :

- Éléments dangereux pour le milieu aquatique vu leur caractère toxique, persistant et bioaccumulable, même à faible quantité
- Une présence liée notamment à l'activité industrielle

### ➤ Les actions menées :

- Poursuivre l'acquisition et la diffusion des connaissances
- Réduire les émissions en privilégiant les diminutions à la source (modification des procédés, substitution ....)

### ➤ **L'axe prioritaire engagé par l'inspection**

- **Mettre en place une surveillance des substances dangereuses : 1ere vague de 142 établissements faite en 2010-2011, 2e vague d'environ 150 sites pour la période 2012-2013**
- **Obtenir des réductions pour les plus grands émetteurs (nonylphénols, chloroforme, certains métaux dont Zn et Ni)**



# Orientations-clés liées aux Installations Classées

## 4 - Les prélèvements d'eau (OR 7 - p. 57-71)

### ➤ Les enjeux :

- Assurer les débits nécessaires à la vie aquatique et limiter les effets des pollutions
- Garantir les besoins en eau potable et répondre aux différents usages

### ➤ Les actions menées :

- Disposer d'objectifs fixés sur les points nodaux et de critères de gestion de crise (débits de seuil d'alerte et de crise)
- Gérer la pression quantitative en fonction de la ressource
- Réaliser des économies d'eau dans tous les usages
- Disposer de modalités de gestion particulières pour les secteurs sensibles

### ➤ **L'axe prioritaire engagé par l'inspection**

- **Renforcer les actions de réduction des consommations d'eau en particulier sur les gros préleveurs (> 50 000 m<sup>3</sup>/an) et sur les masses d'eau sensibles pour satisfaire les besoins**

# **L'autosurveillance des rejets aqueux**

## **Sommaire**

- 1 – Objectifs de l'autosurveillance**
- 2 – Une chaine de mesure fiable**
- 3 – La politique de l'inspection des installations classées**

# Objectifs de l'autosurveillance

- S'adresse à tout émetteur de pollution dans l'eau
- Destinée à responsabiliser les exploitants sur la qualité de leurs rejets selon 3 aspects :
  - ✓ Conformité des rejets
  - ✓ Réaction de l'exploitant sur l'origine des écarts et sur les mesures préventives et correctives à mettre en place
  - ✓ Capacité à tracer et à rendre compte sur les événements produits
- Nécessite une chaîne de mesures fiable : prélèvement, conservation, méthodes d'analyses, modalités de suivi et prise en charge des résultats, transmission
  - **Un dispositif qui repose sur la confiance et la responsabilisation**

# Chaîne de mesure fiable

- **Opérations de prélèvement** : implantation des points, échantillon représentatif des rejets, appareils de mesure des débits
- **Conservation des échantillons** : moyens de conservation, préservation d'un échantillon-témoin, référence échantillon
- **Analyse des échantillons** : équipement, appareils de mesure, personnels, modes opératoires et méthodes de référence, cohérence des résultats, conditions de vérification des analyses
- **Recalage des mesures** : organisme extérieur, périodicité
- **Exploitation des résultats** : validation des résultats, comparaison avec les valeurs-limites, définition d'actions correctives et préventives ... à un niveau adéquat au sein de l'entreprise
- **Information de l'inspection des installations classées** : sans délai en cas de dérive, synthèse mensuelle

➤ **Vade-mecum de l'autosurveillance**

# La politique de l'inspection des installations classées

- **Veiller au respect des modalités liées à l'autosurveillance :** évaluation périodique de la chaîne de mesures (triennal), fréquences d'analyses et de transmission des résultats
- **Identifier les établissements à l'origine de rejets « significatifs » :** environ 170 sur la région sur 300 émetteurs
- **Programmer au moins un contrôle inopiné par an à l'aide de 5 organismes sélectionnés par la DREAL**
- **Hierarchiser une fois par an les établissements en fonction des écarts relevés**
- **Opérer une vigilance accrue sur les établissements situés en milieu sensible ou dégradé**
- **Rendre compte périodiquement de la pollution d'origine industrielle à l'échelle départementale et régionale**

**Programmation d'une action de mise à niveau pour les établissements en écart significatif : une trentaine sur la région**